

L'OPPIDUM D'ESBÉROUS À EAUZE (GERS): APPORT DES RECHERCHES RÉCENTES

À la mémoire
d'Yvan de La Barrière

par Philippe GARDES*

L'étude du site de hauteur d'Esbérous¹, à Eauze, prend place dans un programme de recherche sur l'habitat protohistorique en domaine aquitain, entamé depuis le début des années 1990. Le bilan des recherches dans notre région reste très nettement insuffisant. Et ceci tient tant aux pesanteurs nées d'un siècle de recherches sélectives, essentiellement tournées vers l'étude du fait funéraire² qu'au faible développement des fouilles préventives. Néanmoins, ce thème de recherche offre des potentialités non négligeables dont témoignent, par exemple, les inventaires des fortifications de type protohistorique (près de 400 dans les départements des Landes, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées)³.

Trois campagnes de recherches ont été consacrées à l'étude du site d'Esbérous⁴. À travers ce programme, plusieurs objectifs ont été poursuivis :

- évaluer le potentiel archéologique du site et affiner sa chronologie ;
- appréhender les structures défensives et leur articulation dans l'espace ;
- étudier les modalités concrètes de l'occupation ;
- enfin, envisager le problème du statut de *l'oppidum* à l'échelle locale ;

Le gisement d'Esbérous se situe à 3 km environ au nord de l'agglomération actuelle d'Eauze (fig. 1-3). Il se trouve à l'extrémité occidentale d'un plateau d'interfluve, délimité par des pentes rapides sur trois côtés : au nord et à l'est, par le versant nettement marqué de la vallée de la Gélise et, au sud et à l'ouest, par un ravin creusé par le petit ruisseau du Barbé. Il s'agit en réalité d'un double éperon divisé par un vallon intermédiaire peu profond. Au nord, le site d'Esbérous forme un isthme de 6 ha isolé du plateau par un étranglement. Celui de Higat, au sud, apparaît comme un promontoire grossièrement quadrangulaire dans sa moitié est, s'élargissant progressivement dans sa partie occidentale. Il couvre pour sa part une surface de 12 ha.

* Inrap / TRACES-UMR 56 08 du CNRS. Communication présentée le 30 mars 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 314.

1. Nous avons préféré, pour qualifier l'ensemble du site, la dénomination "Esbérous", qui désigne la totalité des parcelles des deux plateaux sur le plan cadastral ancien, plutôt qu'Esbérous-et-Higat donné par les cartes I.G.N. Le toponyme Higat - la haie en gascon - s'applique à une métairie du XVIII^e siècle construite sur le plus grand des deux éperons. Les deux toponymes ne sont utilisés dans la suite que pour faciliter la description des vestiges apparus sur les deux plateaux.

2. MOHEN 1980.

3. GARDES 2009.

4. Ces recherches n'auraient pu voir le jour sans la compréhension et le soutien des propriétaires, Patricia et Yvan de La Barrière. Je tiens ici à rendre hommage à la mémoire d'Yvan, disparu brutalement en décembre 2011. Amoureux de son domaine, il avait consacré une grande partie de sa vie à sa restauration et à son embellissement.

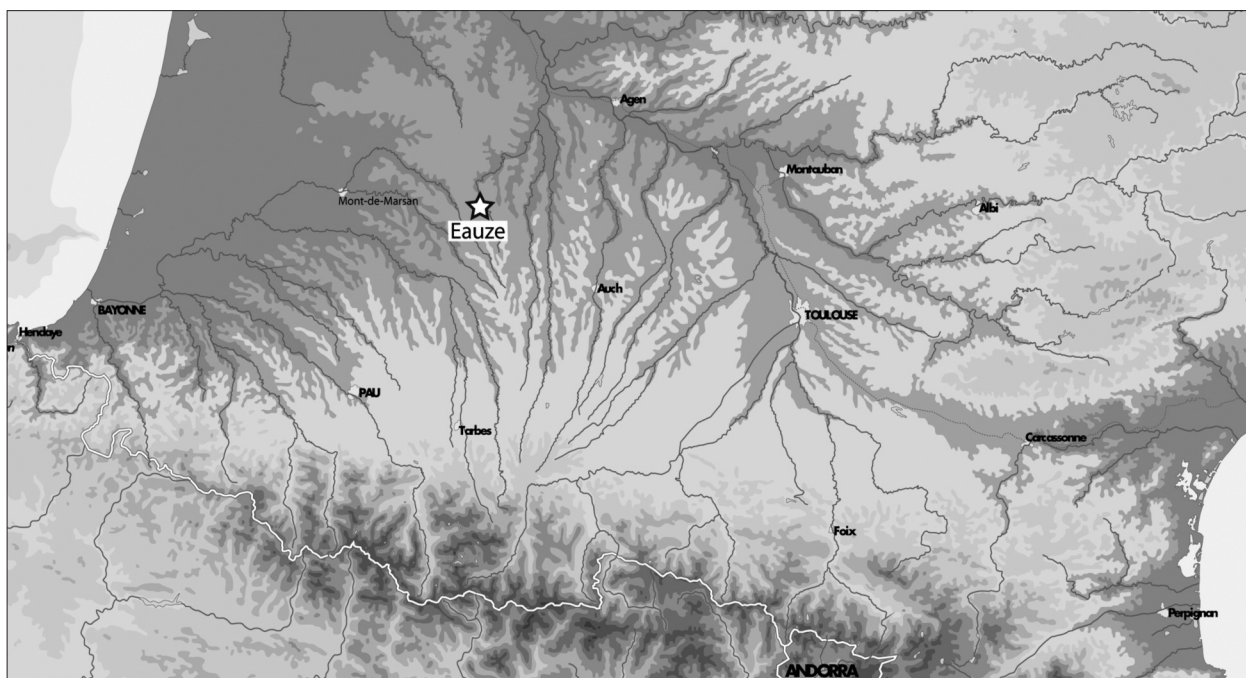


FIG. 1. SITUATION DU SITE D'ESBÉROUS. DAO Ph. Gardes.

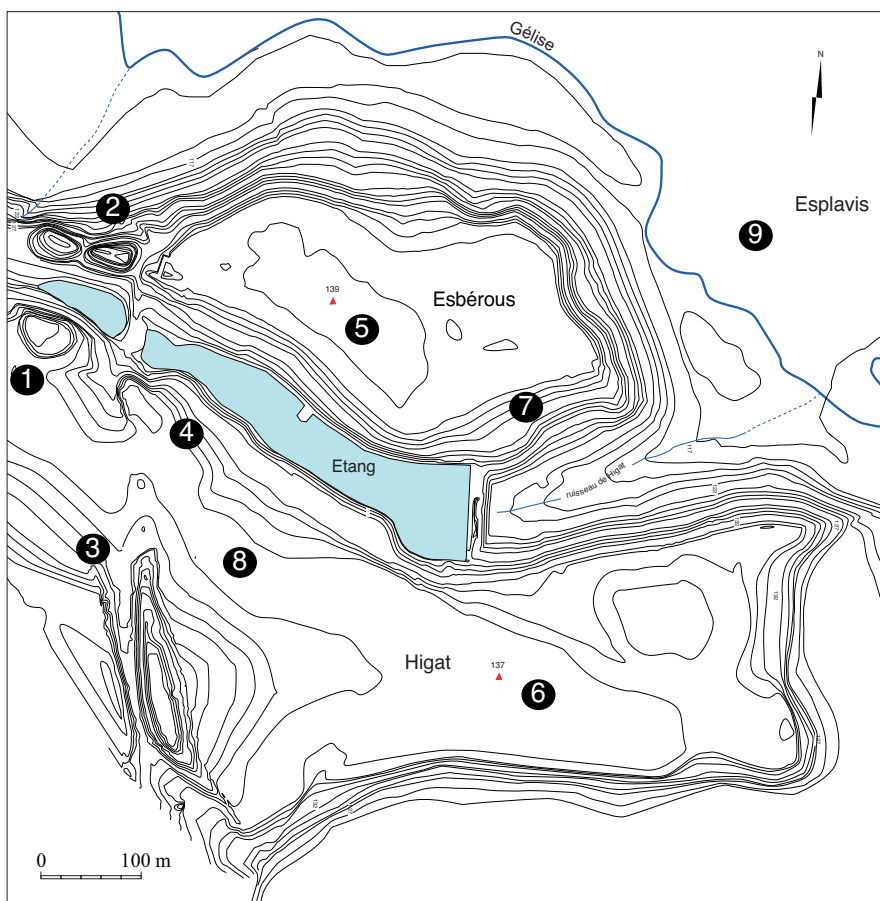


FIG. 2. PLAN GÉNÉRAL DU SITE D'ESBÉROUS.

1. Butte partiellement démantelée
2. Talus de barrage de l'éperon d'Esbérous
3. Structure de barrage de l'éperon de Higat
4. Butte isolée
5. Plateau d'Esbérous
6. Plateau de Higat
- 7 et 8. Zones de concentrations de scories de fer
9. Zone d'occupation périphérique (Esplavis)

DAO D. Duda, L. Cordier et Ph. Gardes.

Historique des recherches

Cité à de nombreuses reprises depuis la fin du XIX^e siècle, le site d'Esbérous n'a pourtant jusqu'à présent fait l'objet que de recherches sporadiques. Les premières mentions apparaissent inséparables de la discussion autour de l'identification de l'« *oppidum* des Élusates ».

Édouard Piette est le premier chercheur à s'être intéressé à ce site. Il lui a consacré une étude, restée inédite mais dont on connaît la teneur grâce à la correspondance qu'il entretient alors avec Adrien Lavergne⁵. Il y est fait mention, en particulier, du système défensif et d'une nécropole gallo-romaine où « les morts ont été brûlés sur place, car la terre argilo-sableuse y est transformée en brique sur une épaisseur de cinq à dix centimètres ». Des informations complémentaires sont consignées dans le compte-rendu d'une excursion effectuée, en 1881, par la Société Française d'Archéologie⁶. Les aménagements défensifs sont décrits de manière plus précise et l'auteur du compte-rendu, Adrien Lavergne, ajoute : « tous les ans la charrue y soulève et y brise des quantités considérables de poteries. Entre autres menus objets trouvés sur ce plateau, M. de Laubadère, propriétaire du château d'Esbérous, nous a montré des monnaies romaines et une monnaie gauloise anépigraphie, que l'on attribue avec raison, je crois, aux Élusates ».

En 1915, lors d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Camille Jullian dresse un bilan des recherches menées à Esbérous⁷. Il partage l'opinion d'Édouard Piette quant à l'attribution du site à l'*oppidum* des Élusates et, surtout, fait état de fouilles pratiquées par deux érudits locaux, dont nous ne conservons par ailleurs aucune trace.

La recherche sur le terrain laisse dès lors place à une polémique sur la localisation du chef-lieu de cité indigène. La thèse de Piette et Jullian est en effet vivement combattue par Philippe Lauzun⁸. Cette opinion sera plus tard reprise à leur compte par des auteurs comme l'abbé Loubès ou Francis Laffargue.

Ce n'est en fait qu'en 1974 qu'une inspection de Marie Larrieu-Duler tire le site de l'oubli. Elle observe alors que « toute la partie sud du plateau [d'Esbérous] est jonchée de débris d'amphores ». Près du château, un ensemble de matériel témoigne d'une occupation plus tardive, d'époque romaine : tuiles à rebord, meules, céramiques grises et un important lot de monnaies dont les émissions s'échelonnent entre le début du III^e siècle avant notre ère et le IV^e siècle de notre ère. Il faut ajouter à cet ensemble deux chapiteaux antiques récupérés lors de la démolition de la chapelle du château.

L'étude scientifique du site n'a véritablement débuté que dans les années 1990. Les prospections menées par Pierre Sillières (1992-1993), dans le cadre d'un projet de recherches sur le territoire de la cité des Élusates, ont ainsi mis en évidence les potentialités archéologiques des deux plateaux⁹.

Depuis 1996, nous avons repris l'ensemble du dossier et tenté, par une approche combinant prospections et fouilles, de mieux comprendre la nature, la chronologie et l'organisation du site.

Le système défensif

Le site d'Esbérous-et-Higat conserve d'importants vestiges d'une fortification complexe. Le point fort de cet ensemble est représenté par le système de barrage de l'éperon de Higat.

Le plateau de Higat

Le promontoire de Higat est protégé à son extrémité ouest par un puissant talus curvilinéaire doublé d'un fossé et d'une levée de terre à la contre-escarpe (fig. 2, n° 3, fig. 4). En outre, les pentes délimitant l'éperon au nord, au sud et surtout à l'est semblent avoir été artificiellement avivées¹⁰.

5. LAVERGNE 1881.

6. LAVERGNE 1883.

7. JULLIAN 1915.

8. LAUZUN 1915.

9. SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994.

10. Des portions de talus, peut-être continus à l'origine, ont pu également exister sur la face nord du site selon certains auteurs (MÉDAN 1932, p. 6).



FIG. 3. LE SITE D'ESBÉROUS vu du sud-est. Cliché F. Didierjean.

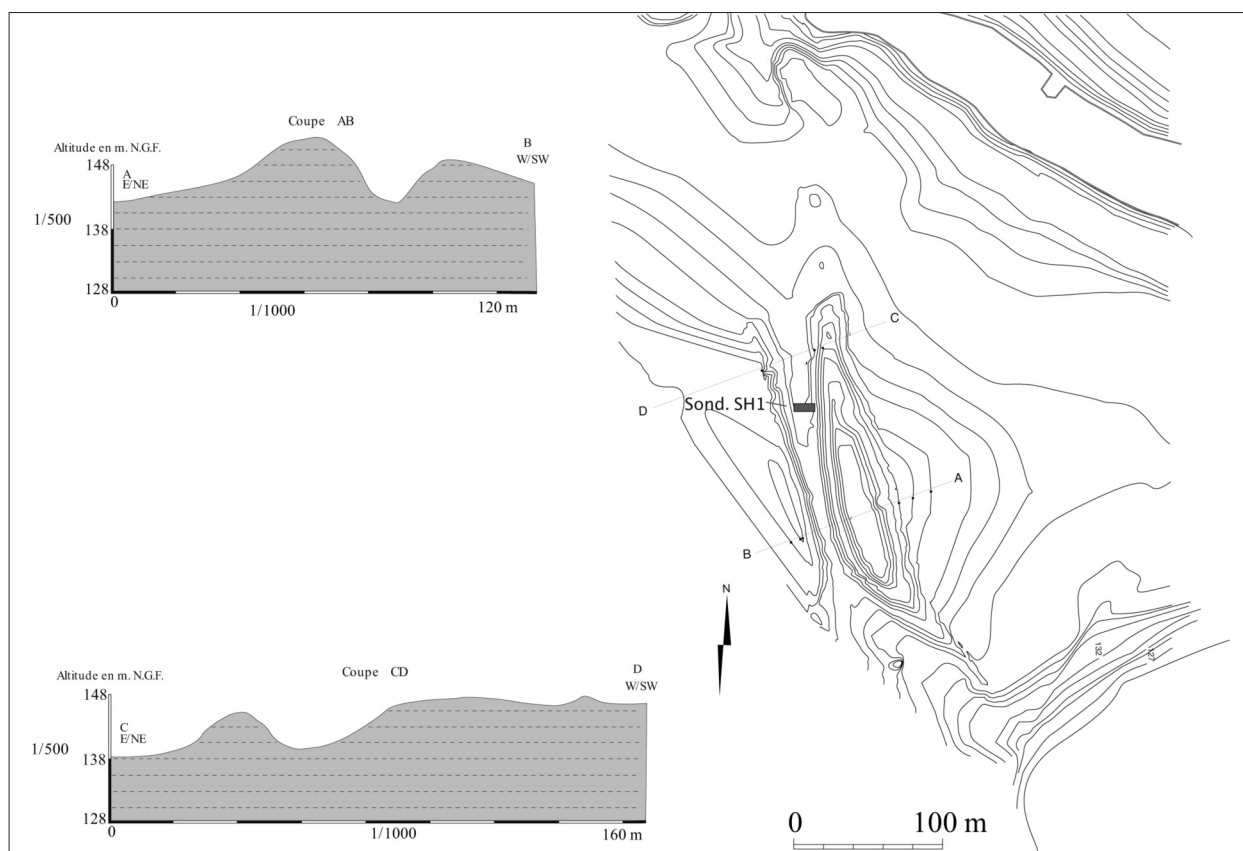


FIG. 4. STRUCTURES DE BARRAGE du plateau de Higat. DAO D. Duda, L. Cordier.

Le point fort du dispositif défensif réside dans l'impressionnante levée principale qui mesure 18 à 20 m de large à la base et s'élève de 8 à 14 m au-dessus du niveau d'ouverture du fossé. La partie centrale du talus est la plus élevée ; sa hauteur décroît progressivement en direction des extrémités nord et sud. Dans sa section nord, le talus a été partiellement nivelé, à une date indéterminée, pour les besoins de l'agriculture et ne subsiste qu'à l'état de trace. Le tracé originel peut néanmoins être aisément restitué grâce au cadastre napoléonien. Dans le prolongement du talus, à l'extrémité nord du plateau, une butte artificielle supporte la métairie actuelle. De forme ovale, elle est placée en bordure et parallèlement au versant. Elle devait protéger l'accès au plateau en formant, dans l'espace laissé libre avec l'extrémité du talus, une sorte de porte rentrante.

Dans son état actuel, le fossé, partiellement comblé et utilisé comme chemin, mesure 2 m de profondeur pour 20 m de large en moyenne (fig. 4). Une tranchée ouverte, en 1997, dans sa partie centrale (SH01) a permis de connaître sa forme d'origine et de préciser le processus de comblement. Le creusement a profondément entaillé le substrat argilo-limoneux et présente un fond plat assez régulier et des parois en fort pendage. Ses dimensions peuvent ainsi être restituées : largeur à l'ouverture : 19,5 m, largeur au fond : 16 m, profondeur : 3,40 m. Le comblement est constitué d'une couche argilo-sableuse à passées bleues, issue du ravinement du talus.

Le plateau d'Esbérous

La situation est beaucoup moins claire en ce qui concerne l'éperon d'Esbérous. En effet, différents réaménagements ont pu modifier la topographie primitive du site. Il s'agit tout d'abord du château actuel et de ses dépendances qui occupent l'extrémité ouest du plateau. Plus récemment, l'aménagement, au début du siècle, d'un tronçon de la voie ferrée Eauze-Nérac a pu engendrer d'importantes perturbations. La tranchée de construction, encore nettement visible, traverse le plateau de Higat et se dirige vers le nord en passant à 300 m à l'ouest du château actuel (fig. 5).

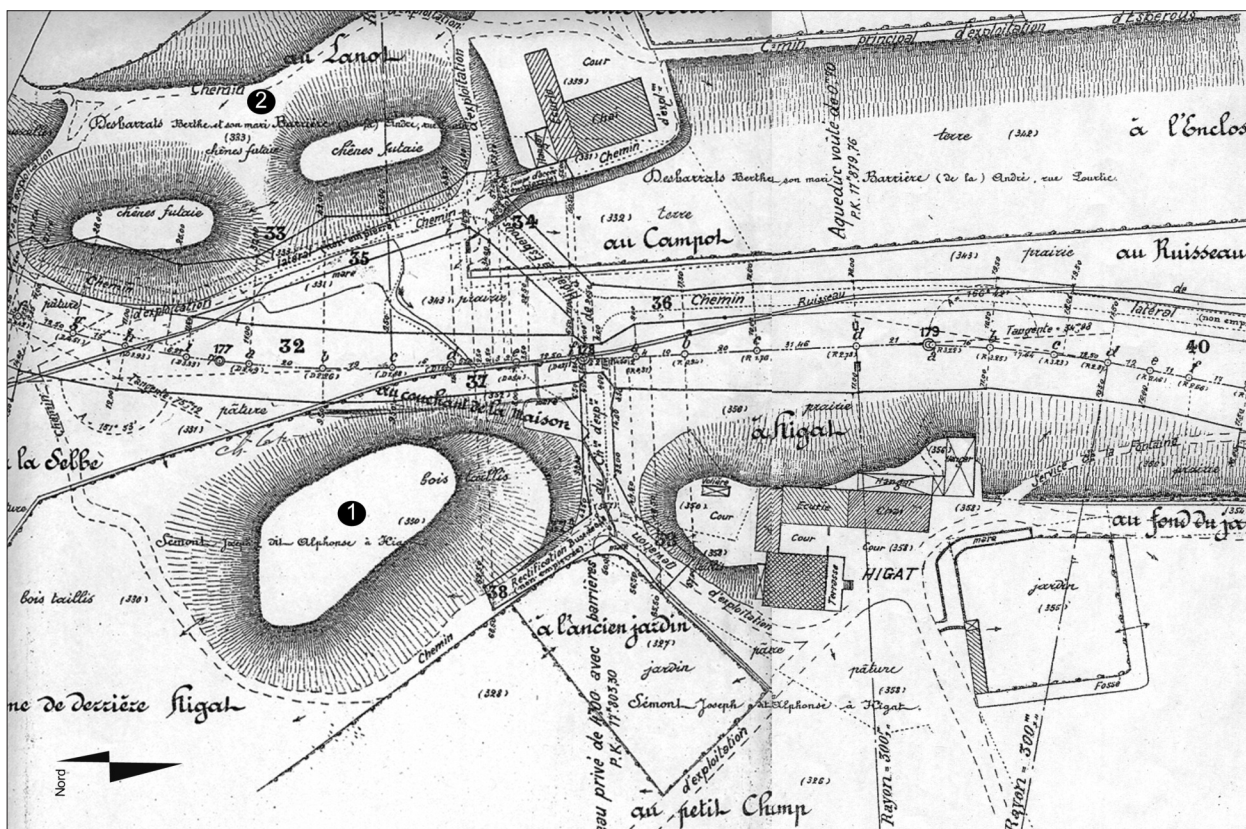


FIG. 5. PLAN DES TRAVAUX prévus pour la construction de la voie ferrée Eauze-Nérac (vers 1910, les numéros renvoient à la fig. 2).

Malgré tout, les observations faites sur le terrain, l'examen attentif des matrices cadastrales mais aussi et surtout le relevé topographique permettent de penser que le site était à l'origine protégé par des éléments de défense artificiels.

Les pentes naturelles nord et est du plateau d'Esbérous ont été retaillées afin d'accentuer le dénivelé. Toutefois contrairement à celui de Higat, le promontoire d'Esbérous est raccordé au plateau principal par une étroite langue de terre de moins de 40 m de long. Seul ce secteur a fait l'objet d'un aménagement défensif. Deux buttes successives, parallèles à l'axe du plateau, forment un double barrage sur l'étroite crête séparant les vallées de la Gélise et du ruisseau de Higat (fig. 2, n° 2 et fig. 6-7). Ces structures correspondent à de puissants talus de forme ovale. La butte a conservé à sa base la trace d'un fossé périphérique, de 6 m de large en moyenne, bien visible à l'ouest et au nord. Elle atteint 10 m de haut et la plate-forme sommitale mesure 40 m de long pour 12 m de large en moyenne. La structure ouest culmine à 8 m au dessus de la crête et présente une partie sommitale aplanie de 32 m de long pour 12 m de large. La dépression intermédiaire peut être interprétée comme un fossé. La défense est renforcée coté nord par une succession de deux terrasses aménagées à flanc de coteau, communiquant par un chemin en zig-zag avec la pente nord de l'oppidum et la vallée de la Gélise. Au niveau de la terrasse supérieure le chemin donne accès au sommet de la butte ouest en entaillant son flanc nord. Ce dispositif particulièrement élaboré offre donc l'avantage de protéger le plateau d'Esbérous mais également les zones situées au pied de l'*oppidum*. Ce système permet également de contrôler l'accès au site par le chemin en zig-zag.

À ces buttes répond symétriquement, de l'autre coté du vallon du ruisseau de Higat, un vaste relief indistinct, peut-être nivelé à l'époque moderne, établi en bordure du plateau de Larouzotte (fig. 2, n° 1). Il forme avec la butte située à l'extrémité nord de Higat, une sorte de verrou d'accès au plateau d'Esbérous. La route actuelle reprend probablement cet axe de circulation qui devait traverser le vallon puis remonter vers l'oppidum à flanc de coteau.

Le système défensif du site apparaît beaucoup plus complexe que ne le laissent entrevoir les descriptions anciennes. Il combine le principe de l'éperon barré pour chacun des deux promontoires et des défenses auxiliaires protégeant les points névralgiques, en particulier les accès.

L'éperon barré répond à un type conventionnel durant toute la Protohistoire. Néanmoins, le site d'Esbérous s'éloigne nettement des fortifications antérieures par l'importance et la complexité des travaux de castramétation ainsi que par l'ampleur de la superficie couverte. Des rapprochements peuvent être faits avec certaines fortifications du domaine continental et, en particulier, celles de type Belge ou Fécamp¹¹. Plusieurs autres dispositifs défensifs contemporains ou partiellement contemporains se rattachent à ce modèle dans le Gers et ses marges¹² : Le Castéra à Aire-sur-l'Adour (3,5 ha), La Sioutat à Roquelaure (6 ha), Saint-Jean-de-Castex à Vic-Fezensac (2 ha) (Cantet, 1975) et Sos (16 ha)¹³.

Une des originalités du dispositif réside dans l'adoption de deux bastions successifs, au lieu d'un talus perpendiculaire au plateau, pour barrer l'éperon d'Esbérous. Ceci explique que ces buttes aient pendant longtemps été considérées comme des mottes médiévales. Or, comme nous l'avons montré, ce ne sont pas des structures indépendantes. Elles font partie intégrante du système de fortification de l'éperon d'Esbérous. On doit également ajouter qu'aucune source médiévale ne mentionne de site castral antérieurement au château actuel (ancienne maison-forte) datable au plus tôt du XV^e siècle. De même, aucun mobilier médiéval ne provient de ce secteur ou du plateau. Le recours à des buttes dans les fortifications protohistoriques de la région n'est pas inconnu¹⁴. Dans certains cas, des reliefs artificiels sont placés aux environs immédiats des sites et ont probablement servi de postes de guet (La Castéra à Gamarde, Saint-Savin à Larrivière, Landes). Mais, la plupart du temps, ces aménagements ont pour fonction principale de protéger ou de renforcer la défense des accès. Les bastions d'Esbérous combinent ces deux fonctions à celle de défense frontale.

Au bilan, malgré les incertitudes, l'organisation du système de fortification peut désormais être mieux cernée. Insistons, tout d'abord, sur le fait que l'ensemble des aménagements observés fait partie d'un même complexe défensif visant à protéger, dès l'origine, les deux plateaux. Mais la présence du vallon du ruisseau de Higat a obligé

11. BUCHSENCHÜTZ 1984, p. 227 ; FICHTL 2000, p. 47.

12. GARDES 2009, p. 49-50.

13. LAMBERT 1991.

14. GARDES 2009, p. 52.

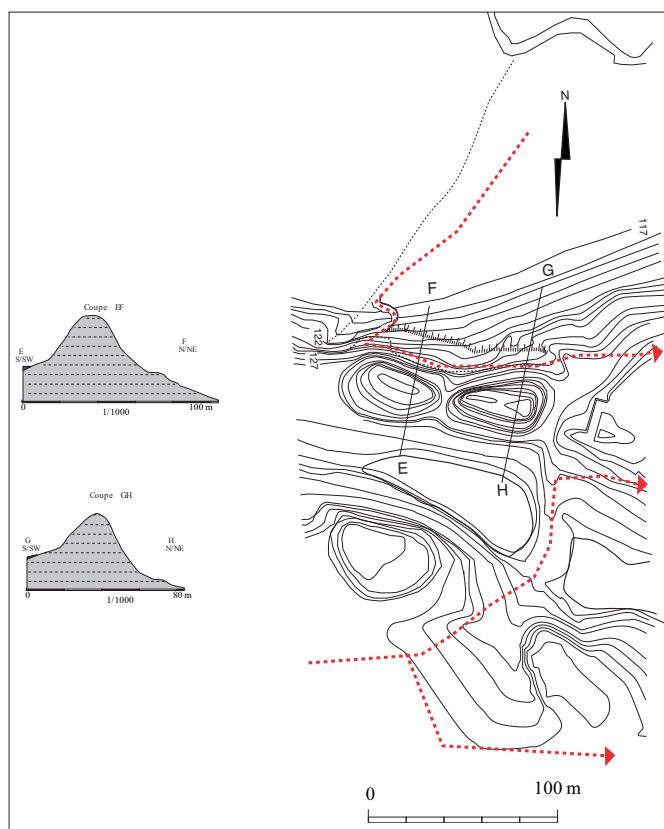


FIG. 6. PLAN DES TALUS défendant l'éperon d'Esbérous et accès supposés (cf. fig. 2 n° 1-2). DAO D. Duda, L. Cordier.

les concepteurs à adopter un dispositif original, la zone intermédiaire étant contrôlée par les talus de barrage d'Esbérous et les buttes situées en vis-à-vis, à l'extrémité de la levée de Higat. C'est précisément dans ce secteur que deux des accès au site, probablement les plus importants, semblent avoir été ménagés.

La chronologie du système défensif peut être envisagée grâce à quelques indices récupérés depuis 1996. Ainsi quelques tessons ont été découverts dans la partie inférieure du comblement du fossé du talus de Higat. Il s'agit de deux bords à gorge interne, d'époque gallo-romaine, d'un fragment d'amphore italique et d'un tesson de facture protohistorique. D'autre part, les travaux de restauration de la métairie de Higat, établie sur la butte prolongeant le talus au nord, ont entraîné la mise au jour d'un lot conséquent de fragments d'amphores italiques. Enfin, rappelons que des tessons d'amphore du même type proviennent des environs immédiats des bastions fermant l'éperon d'Esbérous. Ainsi, même si des doutes subsistent encore, l'attribution des structures défensives à la fin de l'Âge du Fer nous semble aujourd'hui la plus plausible.

L'habitat et son évolution : l'apport des recherches récentes (1996-1998)

L'étude de l'habitat constituait le second volet de notre problématique. Elle a été approfondie grâce à une prospection méthodique, des sondages menés en 1996-1997 et surtout une fouille de sauvetage réalisée en 1998 (fig. 8).

Les phases d'occupation

Au cours de ces recherches, deux grandes phases d'occupation ont pu être clairement identifiées¹⁵.

Phase pré-augustéenne

Un abondant mobilier, découvert en prospection, témoignait d'une phase d'occupation intense des lieux aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Des recherches plus poussées ont permis de confirmer ce diagnostic et de mieux appréhender les modalités concrètes de l'occupation.

15. Quelques pièces de mobilier attestent l'existence d'une occupation du Néolithique/Bronze (matériel lithique et haches polies) et du premier Âge du Fer. Mais ces périodes n'ont jusqu'à présent pas été reconnues en contexte.



FIG. 7. LES DEUX TALUS DÉFENSIFS du plateau d'Esbérus vus du sud (cf. fig. 2 n° 2). Cliché Ph. Gardes.

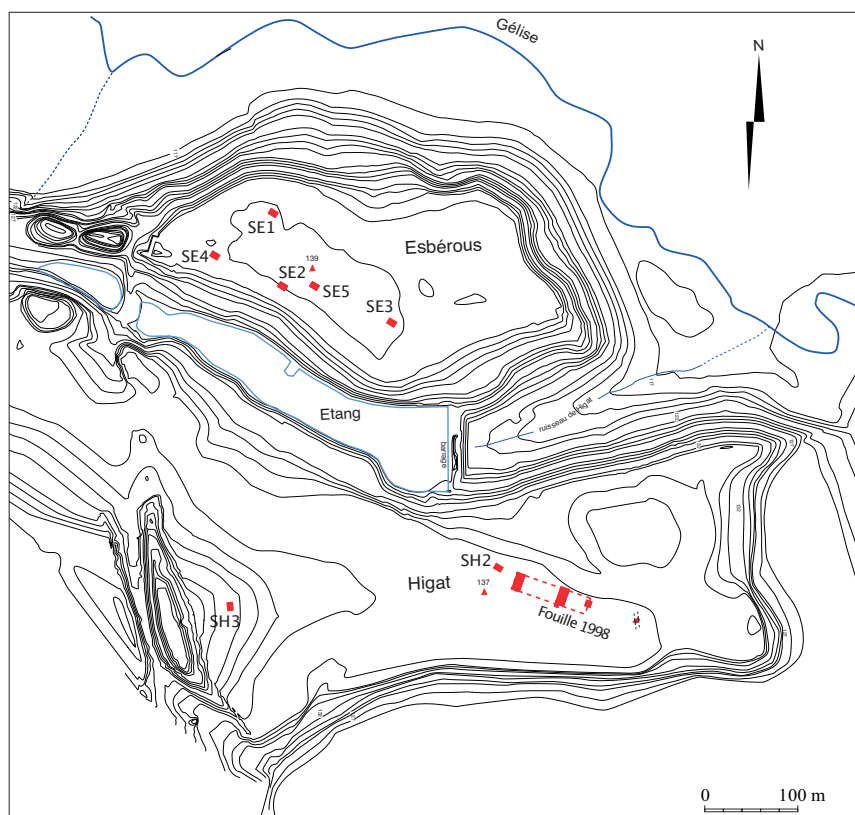


FIG. 8. LOCALISATION DES SONDAGES (1996-1997) et de la fouille (1998). DAO Ph. Gardes.

Le plateau d'Esbérous

Les prospections réalisées en 1996 et 1997 ont permis de repérer plusieurs zones de concentration de matériel, postérieurement contrôlées au moyen de sondages. Ce type de reconnaissance ponctuelle s'est révélé utile pour affiner la chronologie d'occupation, mais il est évidemment peu adapté à une étude spatiale de l'habitat. Néanmoins, les différentes structures identifiées revêtent un indéniable intérêt.

Des aires de circulation ont été révélées par trois sondages réalisés sur la bordure sud du plateau (fig. 9, fig. 10). Elles présentent une structure similaire constituée d'un lit de terre compactée, riche en petits cailloux roulés, quelquefois mêlé de fragments d'amphore ou de céramique. Dans deux cas, leur association avec un ou plusieurs trous de poteaux permet de penser à des sols d'habitat (SE02, SE05). Un lambeau de sol défini par des tessons de céramique à plat et un foyer ont également été observés dans la coupe d'un sillon. La structure de combustion apparaît circulaire (1 m de diamètre environ) et repose sur un radier de gros tessons, issus d'un épaulement et du col d'une même amphore de type Dr. 1A.

Deux trous de poteaux ont été identifiés au cours des sondages. Il s'agit dans un cas d'une dépression de 0,30 m de diamètre pour 0,15 à 0,20 m de profondeur remplie de gros blocs de torchis, vestiges probables d'une paroi de clayonnage. Un autre trou de poteau correspond à un orifice de 0,14 m de diamètre, conservé dans la masse d'une sole de terre cuite.

La seule fosse découverte correspond à un creusement, peu profond (0,10 à 0,20 m), de 1,70 m de long sur 0,80 m de large. Son remplissage était constitué de blocs de torchis et de gros galets rubéfiés.

Ces sondages permettent d'attribuer l'occupation du secteur sud du plateau à un habitat relativement dense. Il est évidemment impossible de se prononcer sur la structure et la répartition des unités d'habitation. En revanche, l'ensemble des informations recueillies permet d'évoquer des installations sur poteaux porteurs et parois de clayonnage.

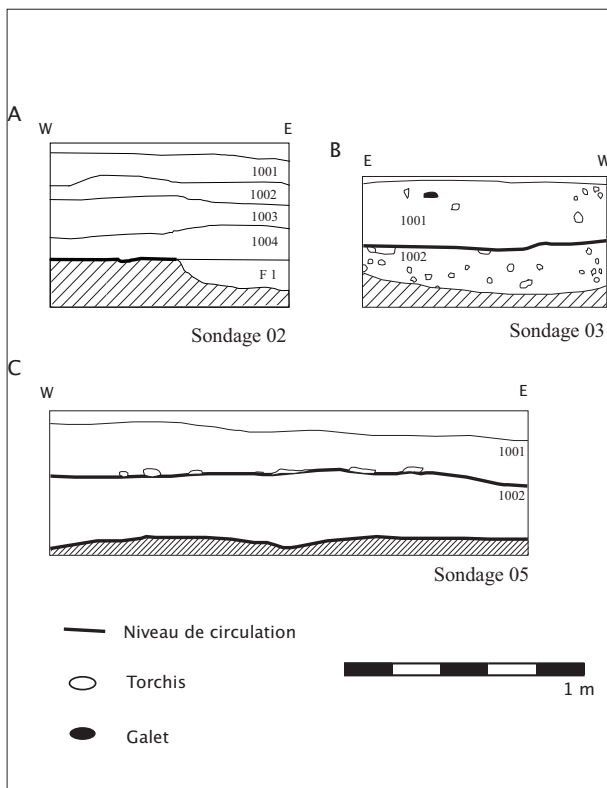


FIG. 9. ESBÉROUS : COUPE DES SONDAGES SE02 (A), SE03 (B) et SE05 (C).
DAO Ph. Gardes.



FIG. 10. ESBÉROUS, SONDAGE SE05.
Cliché Ph. Gardes.

Le plateau de Higat

Le plateau de Higat a fait l'objet de sondages en 1997¹⁶ et d'une fouille de sauvetage en 1998 dans sa zone médiane.

- La zone centrale : le sondage SH02

Un sondage réalisé dans la zone centrale du plateau en 1997 a révélé la présence d'une structure à plat. Elle

correspond à un dense épandage de matériel établi sur deux niveaux (0,5 à 0,15 m d'ép.). Il semble que les vestiges découverts appartiennent à un aménagement quadrangulaire, d'au moins 2,20 sur 2,30 m (fig. 11).

Le niveau supérieur a en grande partie été emporté par les labours. Seul subsiste le premier état d'une structure, légèrement surcreusée, constituée d'un assemblage de galets, quelquefois rubéfiés, de fragments de terre cuite, et surtout de près de 1 000 tessons. Il s'agit principalement de panses d'amphores et secondairement de céramique commune. Les fragments étaient posés à plat sur au moins deux niveaux. La céramique est apparue très fragmentée et les tessons d'amphores souvent très usés. De nombreux os de faune, en très mauvais état, piégés entre les tessons, ont également été récupérés.

Ce dispositif semble appartenir à au moins deux états d'un sol d'habitat, jouant un rôle de vide sanitaire. Des aménagements similaires sont connus dans la région, à Toulouse, Auch (Mathalin), Bordeaux (La France) ou Lacoste (Moliets-et-Villemartin).

- La zone centrale-sud

Une fouille de sauvetage réalisée en 1998 a permis la reconnaissance d'une zone habitée, située en bordure sud du plateau. Après décapage de la terre arable la fouille n'a concerné que les concentrations apparues en surface (fig. 12).

- Le fossé palissadé

Une anomalie linéaire apparaissant en gris dans le sable jaune a été contrôlée au moyen d'un sondage mécanique en marge de la zone décapée. Il s'agit en réalité d'un fossé orienté

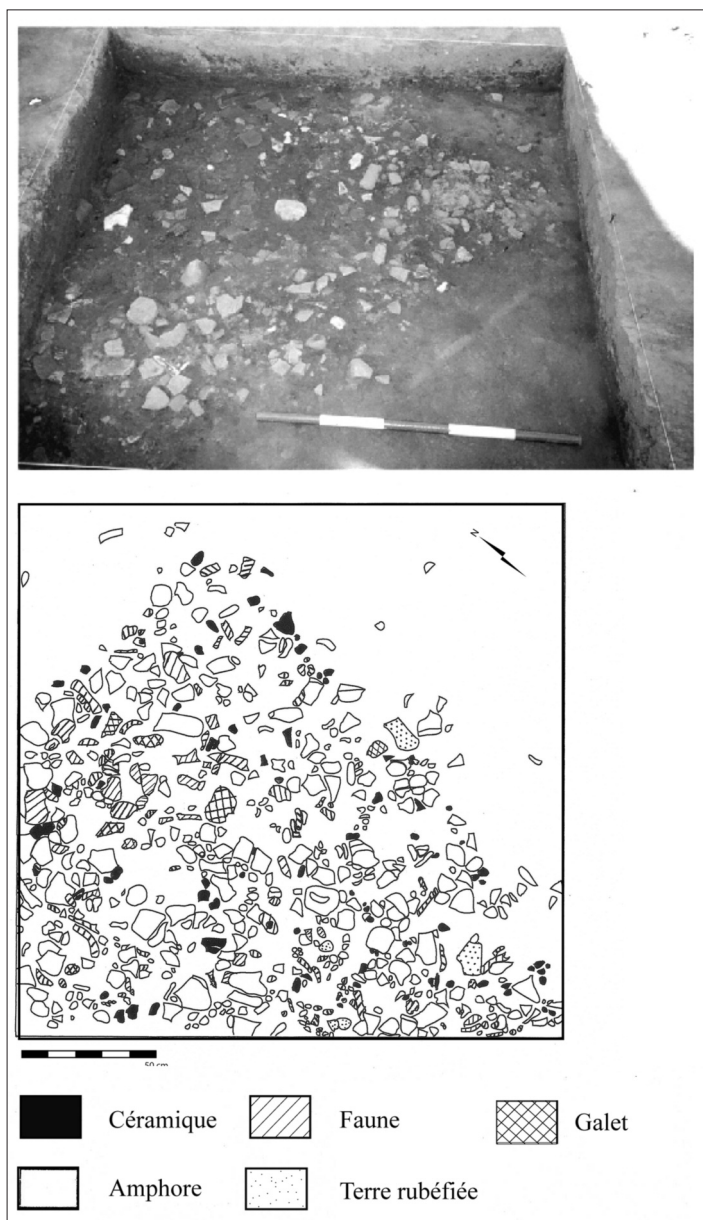


FIG. 11. HIGAT, SONDAGE SH02 : radier de sol. DAO Ph. Gardes.

16. Le sondage SH3, réalisé à quelques mètres à l'arrière de la levée de terre, n'a donné aucun résultat, le substrat sableux apparaissant directement sous le niveau de labour.

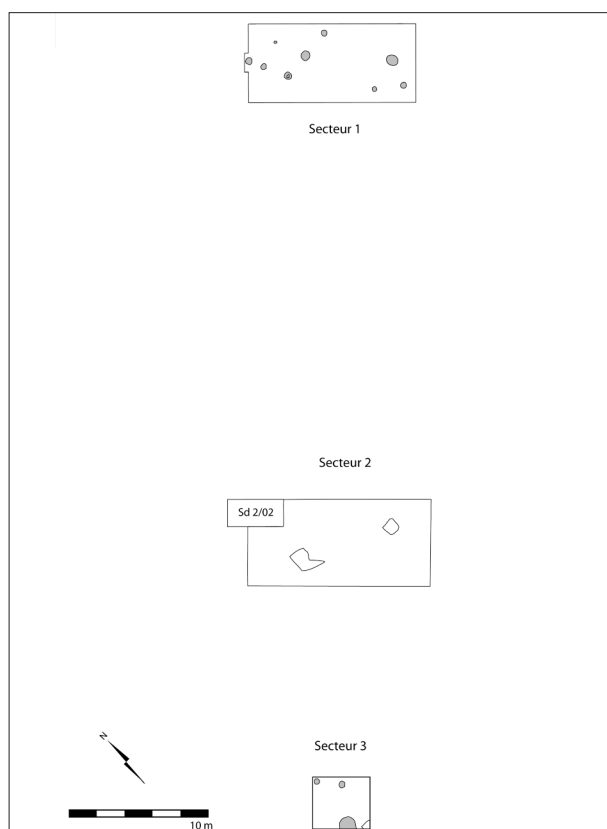


FIG. 12. PLAN GÉNÉRAL de la fouille 1998. DAO Ph. Gardes.

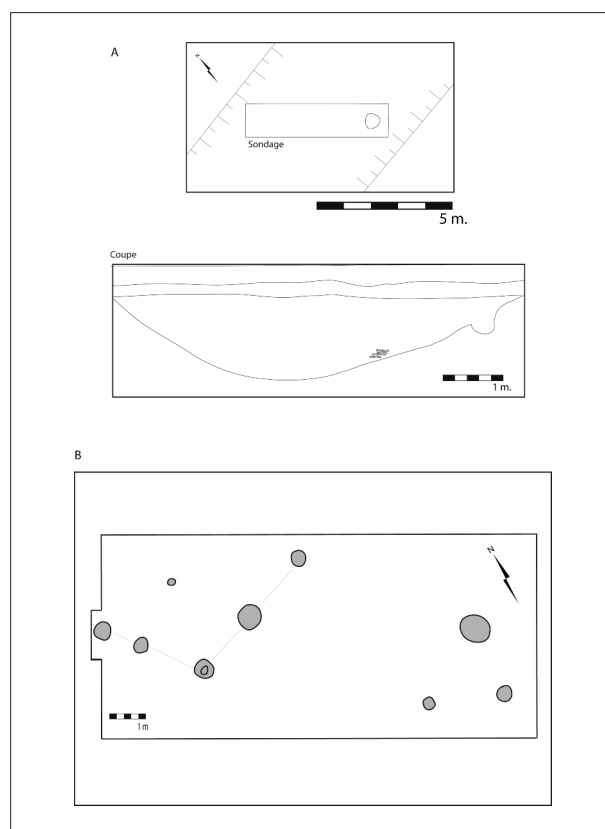


FIG. 13. HIGAT, FOUILLE 1998 : A. Fossé, plan et coupe, B. plan des trous de poteaux reconnus dans le secteur 1. DAO Ph. Gardes.

est-ouest (fig. 13 A). Il a été creusé dans le substrat et présente un profil en U avec des parois en faible pendage. Sa largeur peut être estimée à 6 m environ et sa profondeur maximum à 1,60-1,70 m au centre. Le comblement est constitué d'un sédiment assez homogène gris foncé contenant de très nombreux charbons, des nodules de terre cuite et une grande quantité de matériel très fragmenté, surtout céramique. Côté nord, deux trous de poteaux, dont l'un observé en coupe, ont été aménagés dans sa partie supérieure. Le trou de poteau dégagé dans le sondage mesure 0,35 m de diamètre pour 0,40 m de profondeur.

La destination de cette structure est difficile à établir. Ses dimensions et la présence de poteaux suivant la bordure intérieure sont incompatibles *a priori* avec une fonction de limite parcellaire ou de drainage. Elle pourrait, en revanche, appartenir à un enclos palissadé.

La nature du comblement et le mobilier recueilli laissent penser à une obturation étalée dans le temps. Un tesson de sigillée de Montans nous conduit à situer la dernière étape de ce processus au début du 1^{er} siècle de notre ère.

Il est pour l'instant difficile de poursuivre plus avant l'interprétation étant donné la faible extension de la fouille et la destruction partielle de la structure lors des travaux d'aménagement de la voie ferrée.

- Une zone d'habitat

Dans l'ensemble de la zone traitée, un niveau gris clair, homogène, est apparu immédiatement au-dessus du substrat. Il est situé à une altitude constante, comprise entre 0,35 et 0,40 m avec une épaisseur moyenne de 0,07 à 0,10 m. Une zone de 8 m² a fait l'objet d'une fouille fine, avec relevé et cotation systématique. Ce travail a permis d'affiner la stratigraphie et de mettre en évidence un niveau archéologique en place, directement assis sur le substrat. La couche est constituée d'une nappe de matériel à plat, formant un semis assez régulier. L'essentiel est constitué de tessons d'amphores et surtout de céramique commune, très fragmentés. Plusieurs gros fragments sont apparus écrasés en place. Néanmoins, peu de recollages ont pu être effectués. Ce niveau est surmonté d'une couche plus hétérogène,

riche en tessons très fragmentés et usés. La plupart des fragments sont en position oblique. Le matériel des deux niveaux est très homogène et des vases ont partiellement été remontés à partir de tessons issus des deux contextes. Ceci amène à penser que l'on est en présence d'un seul niveau, postérieurement perturbé en surface par les travaux agricoles. Étant donné ces caractéristiques, ce niveau pourrait être interprété comme une aire de circulation, sans plus de précision.

- Des constructions sur poteaux porteurs

Une série de douze creusements a été identifiée. Les trous de poteaux apparus dans le substrat ont été tronqués en surface par les labours, ce qui explique l'absence d'éléments de calage. Leur repérage a été rendu difficile par la nature sableuse de l'encaissant et du comblement.

Il ne semble pas avoir existé de décalages chronologiques sensibles dans le creusement des trous de poteau. En effet, ils ne se recoupent jamais et apparaissent assez régulièrement répartis au moins dans le secteur nord (1). Dans cette zone une série de 6 trous de poteaux pourrait, sous toutes réserves, appartenir à un angle de bâtiment angulaire, grossièrement orienté selon les points cardinaux (fig. 13B). Dans ce cas de figure, la construction mesurerait au minimum 4 x 3 m avec un entrecolonnement de 1 à 1,70 m.

Dans le secteur sud, trois trous de poteaux repérés semblent également constituer une partie de l'ossature d'un bâtiment angulaire. Les caractéristiques d'un des creusements suggèrent une fonction d'assise d'un puissant poteau, probablement central ou appartenant au système de support médian. Dans cette hypothèse, les trous de poteaux périphériques pourraient correspondre à la façade nord d'une construction, semble-t-il orientée selon le même axe que la structure du secteur nord. À cette construction est associé un sol aménagé, dont seul un lambeau de moins d'1 m² était conservé. Ce niveau repose sur un remblai de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur. Il est constitué d'un assemblage de petits galets et de tessons d'amphore épais de 3 à 5 cm.

Ces structures appartiennent sans conteste à un habitat, constitué d'au moins deux constructions sur poteaux porteurs. Le mauvais état de conservation des niveaux archéologiques et l'extension réduite de la fouille empêchent toutefois de se faire une idée plus précise de son organisation interne.

Le mobilier

Le matériel recueilli au cours des différentes campagnes est très abondant. Il présente une grande homogénéité et peut donc être traité conjointement.

- La céramique

Plus de 10000 fragments de céramique ont été collectés sur le site depuis 1996, mais seuls les lots issus de la fouille de 1998 peuvent faire l'objet d'une étude de synthèse¹⁷.

+ La céramique tournée indigène

Un comptage portant sur le mobilier des niveaux 2002 et 2003 permet de situer la part de la céramique tournée régionale à environ 50 % du nombre total d'individus. Par cette expression nous entendons une production caractérisée par une grande qualité des pâtes, à dominante grise, une cuisson en mode B et un répertoire de formes d'inspiration continentale. Concrètement, plusieurs groupes peuvent être distingués. Une première série, nettement prédominante, est caractérisée par des pâtes rosées, homogènes et épurées, seulement parsemées d'un dégraissant de calcaire et mica fin. Viennent ensuite des pâtes grises de même texture et témoignant d'une même maîtrise technique. Ces deux séries présentent un engobe superficiel, mat ou moins souvent satiné, dont la teinte varie du gris clair au gris foncé. À ce lot s'ajoutent des vases techniquement proches mais dépourvus d'engobe. Enfin, un dernier ensemble comprend des pâtes rosées à couverte gris foncé, obtenue par cuisson différentielle.

Le registre des formes est nettement dominé par les écuelles à bord rentrant (fig. 14, n° 1-3, fig. 15, n° 1-3, 6-9, fig. 16A, n° 1-2). Ces récipients sont en général assez peu profonds. Les fonds sont exclusivement plats ou légèrement surélevés. La plupart des lèvres possèdent un bourrelet intérieur bien marqué mais on remarque également des exemplaires à lèvre biseautée ou légèrement épaissie. La plupart de ces vases sont de grande taille avec des diamètres

17. Sont exclus les mobiliers issus de la prospection mais aussi des sondages d'Esbérous en raison du faible nombre de tessons collectés.

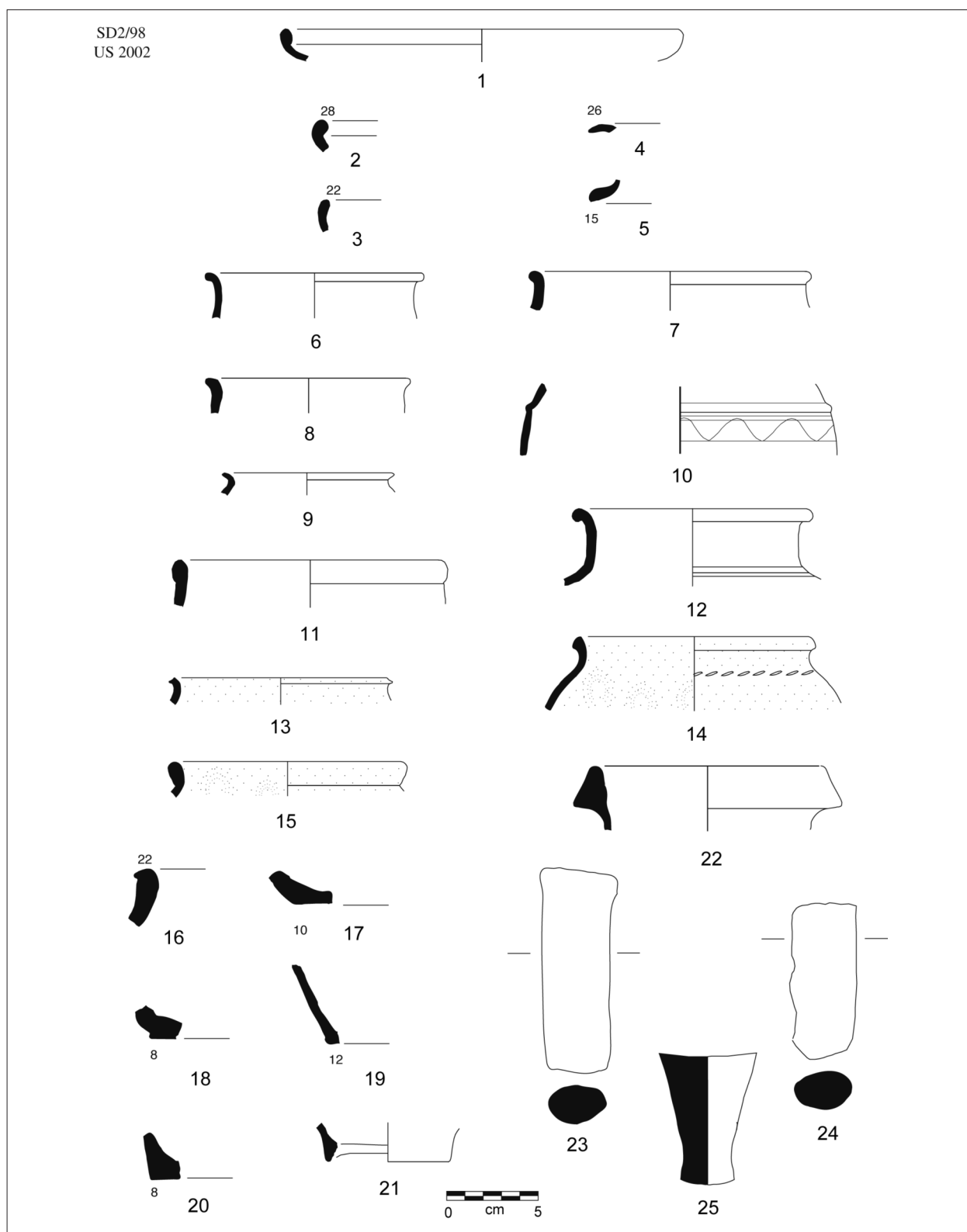


FIG. 14. MOBILIER CÉRAMIQUE de l'Us 2002. DAO Ph. Gardes.

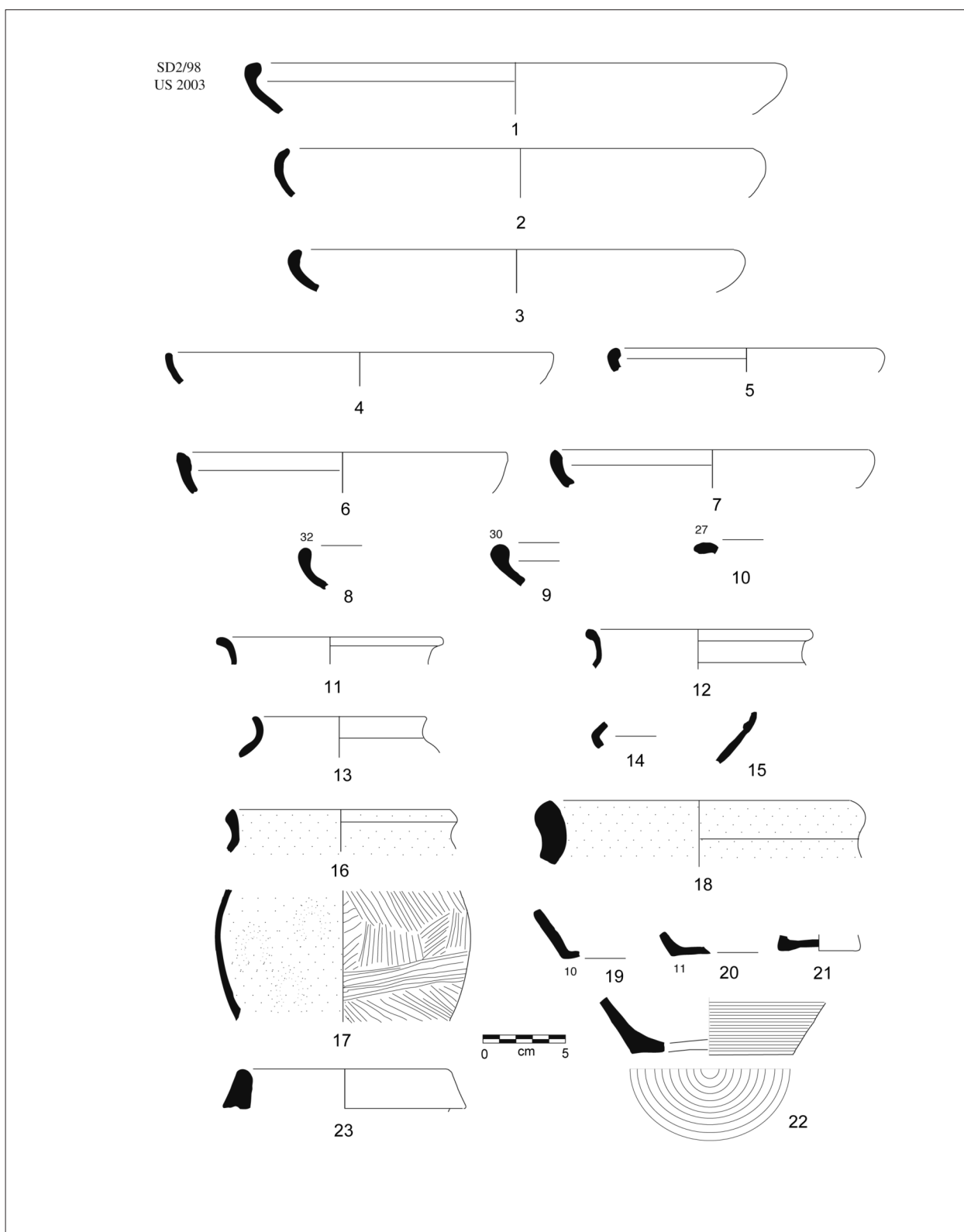


FIG. 15. MOBILIER CÉRAMIQUE de l'US 2003. DAO Ph. Gardes.

oscillant entre 28 et 38 cm (moyenne : 31 cm).

Les autres formes ouvertes apparaissent en quantité négligeable. Quelques fragments attestent la présence de jattes carénées (fig. 15, n° 14), proches, semble-t-il, des séries garonnaises¹⁸. Des imitations de céramique à vernis noir, Lamb. A27 (fig. 15, n° 4) et A36 (fig. 14, n° 4, fig. 15, n° 10) uniquement, doivent également être signalées. Ces productions, largement répandues en Gaule interne, sont typiques de la fin du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère¹⁹.

Les vases fermés sont essentiellement représentés par des pots ovoïdes. Deux types de bords coexistent : haut col sub-vertical (fig. 19, n° 6-8, fig. 15, n° 11-12) et col court divergent (fig. 14, n° 9, fig. 15, n° 13). Les premiers présentent un diamètre à l'ouverture plus important que celui des seconds. Dans les deux cas la jonction avec la panse est marquée par une inflexion. Les panses semblent majoritairement globulaires mais des fragments isolés prouvent l'existence de grands vases à carène médiane. Les décors sont peu fréquents et limités à des baguettes demi-rondes placées dans la partie supérieure de la panse (fig. 16A, n° 7). Un seul fragment porte un décor de ligne ondulée, réalisée au brunissoir, et associée à une baguette (fig. 14, n° 10). Cette faible présence des motifs au brunissoir pourrait s'expliquer par les mauvaises conditions de conservation de la céramique.

Des tessons isolés trahissent la présence d'autres formes. Il s'agit tout d'abord de vases balustres, attestés par une série de pieds caractéristiques (fig. 14, n° 21, fig. 15, n° 21). Un fragment de fond plat appartient également à un *dolium* (fig. 14, n° 18).

Les caractères techniques de la production, qualité et diversité des pâtes, se retrouvent sur la plupart des sites pré-augustéens de la région (Auch, Lectoure, Touget). Quant au répertoire de formes, il présente de fortes affinités avec les autres séries gersoises, et au-delà avec la région toulousaine. Ces parallèles permettent de dater ces productions de la fin du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

+ La céramique tournée semi-fine

La céramique tournée semi-fine n'occupe qu'une place secondaire dans le catalogue (entre 10 et 12 % du total). Ces productions sont relativement homogènes avec des pâtes poreuses, chargées en dégraissant (sable et calcaire) fin à moyen. Les teintes sont le plus souvent à dominante grise mais des pâtes beiges ou rosées sont également présentes. Les parois sont souvent brutes de tournage ; ce qui leur donne un aspect rugueux. La totalité de la production a été cuite en mode B.

La plupart des fragments appartiennent à des vases ovoïdes dont la typologie est proche de la céramique tournée indigène. L'épaississement des lèvres confère toutefois une certaine originalité à la série (fig. 14, n° 11-12). Les décors se résument à des baguettes ou à des rainures situées à la base du col (fig. 14, n° 12, fig. 15, n° 15). Plusieurs couvercles se rangent également dans cette catégorie (fig. 14, n° 5). Il s'agit d'exemplaires tronconiques à lèvre plano-convexe. À signaler également un bord de gobelet à panse probablement tronconique (fig. 15, 4). Cette forme est bien connue dans les séries garonnaises à partir de la fin du II^e siècle avant notre ère²⁰.

Longtemps considéré comme d'époque romaine, ce type de céramique commence seulement à être identifié dans des contextes pré-augustéens. À Auch et Lectoure, ces productions apparaissent en proportion analogues dans des niveaux datés de la fin du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

+ La céramique non tournée

La céramique modelée se situe nettement en retrait par rapport aux productions tournées, avec seulement 30 % environ du total. Les pâtes grossières, mêlées d'un dégraissant moyen à épais (feldspath et calcaire) mais peu dense, coexistent avec des pâtes plus fines, souvent fumigées ou rosées. Les aspects de surface correspondent le plus souvent à une simple régularisation ou à un lissage ébauché. Quelques rares fragments ont fait l'objet d'un lissage soigné. La totalité de la production témoigne d'une cuisson, quelquefois mal maîtrisée (vacuoles, anomalies chromatiques), réalisée en mode B.

Les formes ouvertes sont très rares. Elles correspondent exclusivement à des écuelles à bord rentrant, dont le

18. FOUET 1970, p. 6 ; SIREIX, BOUDET 1986, p. 52-53.

19. PASSELAC 2007 ; SANIAL, VAGINAY, VALETTE 1983.

20. FOUET 1970, p. 27 ; SIREIX, BOUDET 1986, p. 51-52.

bourrelet intérieur est en général bien marqué (fig. 15, n° 5). Il s'agit de formes profondes et de faible diamètre à l'ouverture, héritières semble-t-il des productions du début du deuxième Âge du Fer.

Les pots constituent l'essentiel du registre typologique. Les cols ont souvent été régularisés au tour. Ce sont des vases à panse globulaire et col nettement marqué. Les lèvres se rattachent à différents types : épaissies (fig. 14, n° 15, fig. 16A, n° 9), triangulaires ou équarries (fig. 14, n° 13-14, fig. 15, n° 16, fig. 16A, n° 11) et moins fréquemment biseautées (fig. 16A, n° 8, 10). Ces pots sont en général dépourvus de décors à l'exception de motifs horizontaux disposés à la jonction panse-col. Ils correspondent souvent à de courtes incisions obliques. Les panses sont parfois agrémentées de peignages (fig. 15, n° 17). La présence fréquente de suie à l'extérieur et, moins fréquemment, à l'intérieur des parois témoigne de la fonction strictement culinaire de ces récipients.

Les *dolia* ou vases de stockage sont également bien représentés. La série est dominée par de grandes jarres, dont le diamètre d'ouverture est compris entre 22 et 26 cm (fig. 14, n° 16, fig. 15, n° 18, fig. 16A, n° 12). Des pots de moins grande envergure, à parois épaisses, peuvent également être considérés comme des vases à provision. Les bords sont soit convergents, soit, moins souvent, épaissis et repliés vers l'extérieur. Ces vases correspondent à un type conventionnel dans la région garonnaise.

+ La céramique fine importée

La céramique fine importée n'est représentée que par quelques tessons de céramique italique à vernis noir, dont seule une poignée a été découverte en contexte. Les fragments appartenant à la campanienne A présentent un vernis fortement altéré, voire dans certains cas complètement effacé, par les agents naturels. Étant donné la taille des fragments, il est impossible de leur assigner une quelconque attribution typologique. On doit donc se contenter d'une chronologie relativement lâche, correspondant à la période de diffusion de ce type de production en Aquitaine, à savoir la seconde moitié du II^e et la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Parmi les quatre fragments de campanienne B-oïde, seuls un fond de *pyxis* CAMP-B 3 et un pied de plat (Lamb. 5 ou 7 ?) ont pu être identifiés.

Cette série appelle peu de commentaires. Si elle est présente dès la fin du II^e siècle (Bordeaux, La France), la campanienne B et ses dérivés semblent se développer surtout à partir du deuxième quart du I^{er} siècle avant notre ère dans la région (Saint-Jean-de-Castex, Roquelaure, Auch). Ces données concordent avec nos observations pour situer ce lot postérieurement aux années 80/70 avant notre ère.

+ Les amphores

La prospection a révélé d'importantes quantités de fragments d'amphores, appartenant aux différents types représentés sur les sites évoluant du II^e au I^{er} siècle avant notre ère (gréco-italique, Dr. 1A et Dr. 1B). Mais seuls 500 fragments ont été découverts en contexte. Il s'agit essentiellement de types italiques ; quelques fragments de Léétanienne 1 et de Pascual 1 doivent être considérés comme intrusifs.

Quatorze bords déterminables et plusieurs à lèvre partielle ont été répertoriés. Onze correspondent à des Dr. 1A (fig. 14, n° 22, fig. 15, n° 23, fig. 16A, n° 14) et trois à des Dr. 1B (fig. 16A, n° 13) selon les critères typologiques en vigueur.

Seulement 10 fragments d'épaulement ont un intérêt typologique (GATEAU, 1990, p. 170). Ils sont pour la plupart massifs et présentent une jonction avec la panse marquée par un angle vif. On peut donc les rapprocher d'amphores Dr. 1B ou Dr. 1A de grande taille. Seul un exemplaire à angle arrondi se rattache assurément à une amphore Dr. 1A.

Parmi la vingtaine de fragments d'anses exhumées, on note une relative prédominance des types plats et massifs. Les anses verticales ou sub-verticales, effilées et de section ovale (fig. 14, n° 23-24) sont plus faiblement représentées. Il semble que les deux types d'anses correspondent respectivement à des amphores Dr. 1B et Dr. 1A.

Six pieds et dix fragments ont été découverts en contexte. Deux sont à ranger dans la catégorie des pieds à bouton (fig. 14, n° 25) ; le troisième est de type tronconique. Ces supports se rattachent tous au type Dr. 1A. En revanche, plusieurs fragments, tronconiques et massifs, sont à rapprocher d'amphores Dr. 1B ou 1C.

Étant donné le faible nombre de fragments d'intérêt typologique, on ne peut que retenir une fourchette chronologique assez lâche pour ce lot : fin II^e-I^{er} siècles avant notre ère. La présence d'amphores Dr. 1B oblige, toutefois, à opter pour une datation basse à l'intérieur de ce cadre. Néanmoins, l'absence de fragments d'amphores Pascual 1, abondants dans le niveau supérieur, permet, avec les réserves qu'impose l'utilisation de l'argument *a silentio*, de situer cet ensemble antérieurement au dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère.

- Le mobilier métallique

+ Les fibules

Trois fragments de fibules ont été découverts dans la partie inférieure du sol d'amphores révélé par le sondage SH02. Il s'agit de modèles de schéma La Tène II et La Tène III en bronze. Un ardillon provient également de la zone fouillée en 1998.

Une fibule brisée et tordue appartient au type Feugère 1b1 (fig. 16B, n° 1). Le ressort manque. L'arc, cintré et filiforme, s'incurve nettement pour former le porte-ardillon. Le retour du pied et l'attache sont ornés d'un bulbe. La forme de cette pièce rappelle d'autres exemplaires régionaux datés de la fin du II^e ou de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère (Moliets-et-Villemartin, Vieille-Toulouse, Toulouse, Estarac et Saint-Roch, Auterive, Saint-Orens). Le décor de globules est attesté sur ce type de fibule dès La Tène II en Gaule interne. Il est présent sur des pièces plus tardives dans la région (Moliets-et-Villemartin).

Un autre exemplaire cassé au niveau du ressort et tordue (fig. 16B, n° 2). Il s'agit d'un modèle à long ressort bilatéral, comptant à l'origine probablement 18 spires. Il se rapproche du type d'Ornavasso (1b1 de Feugère). Malgré la déformation, on peut observer un arc tendu et filiforme s'infléchissant pour former un pied bien marqué. Ce dernier est attaché à l'arc par une bague décorée de trois rainures. Ce type de fibule est peu répandu dans la région. L'exemplaire, bien conservé et encore inédit, du site voisin de Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac) est malheureusement dépourvu de contexte²¹. Toujours dans le Gers, le puits VIII de Lectoure a livré une pièce de ce type, dotée d'un ressort à 16 spires²². En contexte d'habitat, une autre fibule, à ressort à 18 spires, provient de l'enceinte de l'Estey du Large (Sanguinet, Landes)²³. Les deux dernières pièces citées sont issues de niveaux respectivement datés de la seconde moitié du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

La dernière fibule n'est attestée qu'à travers un arc plat décoré d'un sillon soulignant sa bordure (fig. 16B, n° 3). Il se rattache au type Nauheim, largement répandu dans la région et daté à partir de la fin du II^e siècle avant notre ère.

+ Éléments de parure

Deux fragments de bracelet en pâte de verre ont été découverts sur le site. Le premier provient de la périphérie de la zone fouillée en 1998 (fig. 16B, n° 4). Il est translucide, de couleur bleu foncé tirant sur le violet. Le jonc présente une section en D. Deux fines moulures encadrent deux côtes centrales, de largeur inégale, rehaussées d'incisions obliques, pas toujours sécantes, formant un motif en épi. Ce bracelet trouve sa réplique presque parfaite dans la nécropole d'Ensérune. Il appartient au groupe 11 de la classification de Gebhard et plus précisément à la variante 2. Les exemplaires de Manching sont datés de La Tène C1b²⁴ mais ce type figure également dans des contextes du II^e siècle avant notre ère (Ensérune, Nages)²⁵.

Un second exemplaire, ramassé dans la partie sud du plateau d'Esbérous, est de couleur bleu cobalt et présente une surface à décor bourgeonnant (fig. 16B, n° 5). Ce type de bracelet est connu sur différents sites d'Europe continentale mais aussi dans le sud de la France comme à Lacoste, Nages, Lattes ou Le Marduel. Il peut être daté du III^e siècle avant notre ère²⁶.

Les éléments de parure en pâte de verre sont extrêmement rares au sud de la Garonne. Seuls, une perle et un fragment de bracelet proviennent respectivement du puits VIII et du puits IV de Lectoure (seconde moitié du II^e siècle avant notre ère)²⁷ et un autre fragment de bracelet, daté du III^e siècle, de l'*oppidum* de Sos²⁸.

21. Renseignement aimablement communiqué par F. Colléoni.

22. LARRIEU-DÜLER 1973, p. 51, fig. 23.

23. MAURIN 1998, p. 86-87.

24. GEBHARD 1989a.

25. FEUGÈRE, PY 1989.

26. FEUGÈRE 1992, p. 160.

27. LARRIEU-DÜLER 1973.

28. LAMBERT 1991 ; FEUGÈRE 1992, p. 165. Une perle de type Stradonitz a également été découverte dans le cercle de pierres de Jatsagune (Pays basque) : J. BLOT, « Le cercle de pierres de Jatsagune, compte-rendu de fouilles », *Bulletin du Musée Basque*, 93, 1981, p. 2.

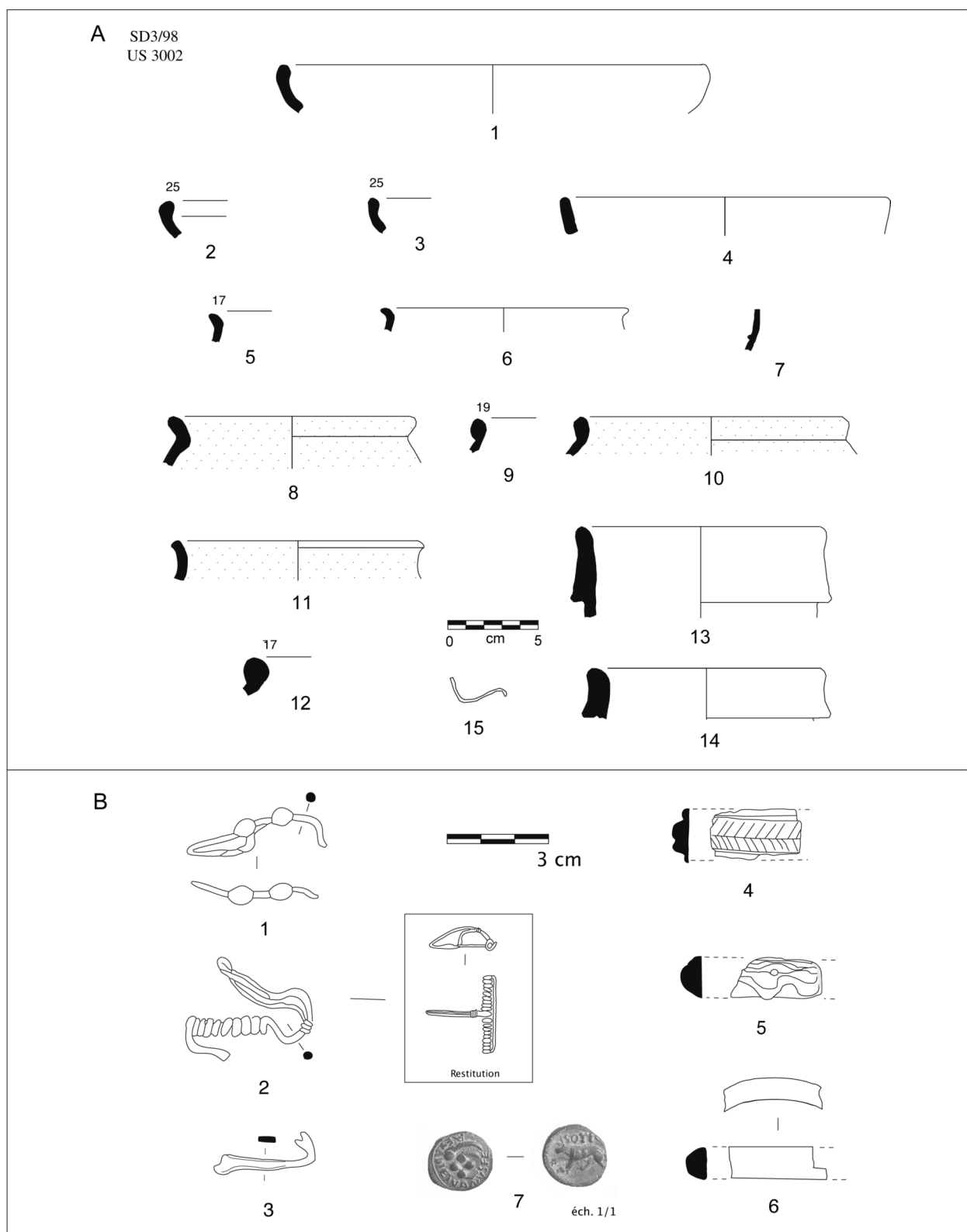


FIG. 16. MOBILIER CÉRAMIQUE de l'Us 3002 (A) et 3004 (B) et petit mobilier. DAO Ph. Gardes.

Un des sondages (SE05) réalisés sur le plateau d'Esbérous a également livré un fragment de bracelet en lignite (fig. 16B, n° 6). Il est de section plano-convexe et présente un diamètre intérieur de 70 mm. Quelques rares exemplaires de ce type sont connus dans la région²⁹.

+ Monnaies

Malheureusement découvertes anciennement et dans des conditions inconnues, deux monnaies préromaines en argent proviennent du plateau d'Esbérous. Une seule figure encore dans la collection d'objets réunie au château. Il s'agit probablement de l'exemplaire examiné par A. Laverne en 1881. La pièce appartient au groupe des monnaies dites « élusates », imitées de la drachme d'Emporion. Cette monnaie se rattache au type le plus courant des séries dites élusates et pourrait correspondre à une émission plus tardive que celle des monnaies découvertes à Sos en 1986³⁰.

Une seconde monnaie a été découverte sur le versant sud du plateau d'Esbérous à l'occasion d'une campagne de prospection (2002) (fig. 16B, n° 7). Il s'agit d'un exemplaire à la louve dite *sotiate* (type Depeyrot 301).

D/ REX ADIETVANVS FE ; virgules bouletées.

R/ SOTIO[TA] ; louve marchant à gauche.

Les indices rassemblés permettent de penser que l'occupation du site ne devient significative qu'à partir du II^e siècle avant notre ère comme en témoignent, par exemple, la présence d'amphores gréco-italiques et quelques éléments de parure. En revanche les niveaux en place n'ont pour l'instant fourni que des éléments datables à partir de la fin du II^e siècle avant notre ère. Le mobilier issu des structures étudiées sur le plateau de Higat (sondages 1997 et fouille 1998) permet de fixer un *terminus post quem* autour du milieu du I^{er} siècle avant notre ère.

Phase gallo-romaine précoce

Un abondant mobilier découvert en prospection témoigne d'une intense occupation des deux plateaux à l'époque romaine. Les niveaux supérieurs des différentes stratigraphies appartiennent à une phase précoce. Malheureusement, ils ont subi, à des degrés divers, les effets des travaux agricoles. Seuls des lambeaux de couches et quelques structures ont échappé aux labours dans la zone fouillée en 1998 (fig. 12, secteur 2).

Les structures

- Niveau de circulation

Aucun sol aménagé n'a été identifié. Seule une nappe de matériel à plat pourrait correspondre à une aire de circulation. Une vidange de foyer, matérialisée par une lentille charbonneuse sub-circulaire, a également été identifiée en limite nord de la zone fouillée.

- Le chemin (?)

Dans le secteur 2, directement sous la semelle de labours, est apparu un niveau à plat, orienté grossièrement N/W-S/E. Cette structure a pu être suivie sur 3 m de long ; au-delà, elle a été écrêtée par les labours. Sa largeur peut être estimée à 2 m maximum. Elle est formée d'un assemblage de galets calibrés, de fragments d'amphore, de tuiles et de céramique posés à plat et plus ou moins jointifs, dans la portion la mieux conservée. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une aire de circulation, vraisemblablement d'un chemin.

- Le foyer

Un autre aménagement à plat a été identifié près de la limite sud du secteur 2. Il s'agit d'une aire de terre cuite, perturbée en surface par les labours. Elle présente une structure grossièrement quadrangulaire avec une largeur de 0,9 m, à peu près égale à sa longueur. La forme des rares blocs bien conservés évoque une structure de type plaque-

29. Un bracelet de Lagrùère (Lot-et-Garonne) a été recueilli dans des niveaux datables de la fin du II^e siècle avant notre ère : B. FAGES, *Le Lot-et-Garonne*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1995, p. 214 ; B. ABAB, *Vingt ans de recherche dans le Marmandais*, guide illustré du Musée Archéologique de Sainte-Bazeille, Sainte-Bazeille, 1991, p. 16.

30. BLANCHET 1907, p. 286 ; DUVAL 1986 ; ABAB, NOLDIN 1987, p. 212-214

foyer avec une surface plane et une base irrégulière, reposant directement sur le sol, sans radier intermédiaire.

L'interprétation de ces structures est délicate étant donné leur déconnection. Elles semblent néanmoins correspondre aux vestiges d'un habitat de même type que durant la phase précédente.

Le mobilier

Le matériel découvert en contexte est exclusivement constitué de céramique, souvent en mauvais état.

Globalement, le registre céramique s'inscrit dans la continuité avec la phase précédente. La céramique non tournée n'est plus que très faiblement représentée avec un répertoire de formes directement hérité de la phase antérieure. L'évolution se manifeste surtout à travers l'apparition de formes tournées annonçant déjà les productions typiquement gallo-romaines. Les amphores présentent une plus grande diversité. Face aux types italiques, les amphores Létanienne 1 et Pascual 1 sont très nettement majoritaires.

Le mauvais état de conservation des niveaux et la faiblesse du lot doivent logiquement inciter à la prudence. Nous nous en tiendrons donc à une datation assez large : - 30/+ 10. Cet horizon est encore mal documenté dans la région (phase 3 du site du Cougeron à Auch et puits de Saint-jean-de-Castex à Vic-Fezensac).

Une occupation du Haut-Empire ?

L'abandon du site ne semble intervenir que durant le 1^{er} siècle de notre ère, comme en témoigne du mobilier découvert en prospection. Nos recherches ont montré que les niveaux d'occupation de cette période ont été entièrement détruits par les labours. En revanche, des indices concordants témoignent de l'existence de constructions maçonnées en différents secteurs du site. Ainsi, une photographie aérienne laisse apparaître des substructions au centre et au nord-ouest du plateau de Higat. Elles correspondent probablement à des sections de murs enfouis, sans que le plan des bâtiments auxquels ils appartiennent ne se révèle clairement. Ces indices ont été confirmés au sol par des prospections. Les deux secteurs sont, en effet, marqués par la présence de moellons, de résidus de mortier et de *tegulae*. Le mobilier collecté dans la partie centrale du plateau est particulièrement homogène. Il comprend en particulier des fragments de sigillée italique et sud-gauloise (Drag. 15-17 et 24-25) et des tessons d'amphore de Tarraconnaise.

L'organisation de l'espace habité : l'apport des prospections systématiques

Les deux plateaux ont fait l'objet de prospections systématiques, avec pointage des zones de concentrations, depuis 1996 (fig. 17). Malgré les ramassages antérieurs, le matériel est encore abondant, mais très fragmenté³¹.

Sur le promontoire d'Esbérous, on a pu observer une répartition préférentielle des vestiges au centre et dans les secteurs en pente douce du versant sud. Dans ce vaste espace, couvrant environ 3 ha, ont été relevées différentes concentrations de plus ou moins grande envergure, révélant la présence de structures d'habitat. En bordure et sur la pente sud de l'éperon, des indices concordants conduisent à envisager la présence d'activités spécifiques, surtout artisanales (scories de fer et de bronze, verre).

À l'époque romaine, l'occupation semble se recentrer sur la moitié nord du plateau avec des vestiges de construction en dur autour du château actuel et le long de la bordure nord (moellons, *tegulae*, tesselles de mosaïques). Il pourrait s'agir de bâtiments d'une certaine importance. Des concentrations plus ponctuelles semblent correspondre à des dépotoirs (fosse remplie de *tegulae* à la pointe de l'éperon...).

Les ramassages réalisés sur le plateau de Higat ont également donné des résultats intéressants.

Pour la période pré-augustéenne, une vaste zone d'habitat a été repérée au centre et à l'est de l'éperon, sur une surface d'environ 5 ha. À l'intérieur, des concentrations secondaires ont pu être observées. L'extrémité est et sud-est

31. À titre indicatif, la campagne de 2002 a donné plus de 5 000 tessons de céramique.

semble occupée, quant à elle, par un secteur artisanal (scories de fer, gouttes de verre) et une zone de dépotoir (concentration de tessons d'amphores). Enfin, les découvertes se raréfient nettement vers l'ouest, à l'approche du talus. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'existence d'un d'habitat dispersé ou de parcelles dédiées aux activités agricoles et/ou pastorales.

La situation évolue peu au début de l'époque romaine. Les zones d'occupation principales se maintiennent mais, comme nous l'avons vu, au moins deux secteurs, au centre et au nord-est, ont livré des traces de constructions en pierre. Une zone d'activité artisanale (scories de fer, clous) semble se développer le long de la bordure nord-ouest de l'éperon, près de l'accès primitif. Enfin, des concentrations ponctuelles de *tegulae* pourraient trahir la présence de constructions isolées.

Enfin, l'abaissement du niveau de l'étang aménagé en 1994 entre les deux plateaux a révélé, côté Higat, la présence de quatre gros murs en élévation perpendiculaires à la base du plateau sud. Un débroussaillage et un nettoyage superficiels ont permis d'observer dans la coupe de l'étang et entre deux de ces murs un niveau de démolition ou d'occupation comprenant entre autres quelques tessons de céramique et des *tegulae*. La destination de ces structures est difficile à établir : limites parcellaires, murs d'habitats, soubassement d'un grand édifice ?... Cet aménagement pourrait être en relation avec une source coulant à quelques mètres au sud, au pied du coteau.

En dehors de l'emprise concernée par le système défensif, des indices d'occupation ont également été repérés à l'est, sur la berge opposée de la Gélise. Ainsi, le fichier du SRA Midi-Pyrénées faisait déjà état de la découverte de grandes quantités de fragments d'amphores (italiques et de Tarraconnaise) à l'occasion de travaux réalisés au lieu-dit Esplavis (années 1970 ?). Nos propres recherches ont confirmé cette information. À signaler en particulier la mise en évidence d'éléments appartenant assurément à des fours de potiers.

Au total, la prospection systématique couplée aux sondages a permis de lever un coin du voile sur l'organisation spatiale de l'occupation. Pour la phase pré-augustéenne, le plan de répartition des vestiges en surface fait apparaître deux zones correspondant à un habitat relativement dense : la partie centrale du plateau d'Esbérous, sur 3 ha et la moitié est de celui de Higat, sur une surface d'environ 5 ha (fig. 17A). Le matériel récupéré permet d'évoquer une organisation élémentaire de l'espace avec des zones d'habitat situées au cœur des deux plateaux, des secteurs artisanaux rejetés en périphérie ou en dehors de la surface enclose (Esplavis) et des zones d'occupation plus lâche (parcelles agricoles ?, espaces publics ?...). Nous reconnaissons là une série de caractéristiques observées sur de nombreux *oppida* du monde celtique³². L'occupation semble se maintenir dans les limites préexistantes au début de l'époque romaine (fig. 17B). L'évolution se manifeste surtout à travers l'apparition de l'architecture maçonnée à l'extrême fin du I^{er} siècle avant notre ère ou au début du siècle suivant. L'état des recherches ne permet pas de mieux caractériser le site durant cette période.

Le site d'Esbérous : centre politique des Élusates ?

Les données archéologiques recueillies au cours de ces investigations permettent de reposer le problème de l'emplacement du chef-lieu des Élusates. En dehors d'Esbérous³³, différents autres sites potentiels ont été proposés par le passé : le mamelon sur lequel s'est développée la ville médiévale et actuelle³⁴, le plateau de Cieutat, le promontoire de Bétoulin et le plateau de Broustet. Certaines localisations se disqualifient d'elles-mêmes étant donné leurs faibles potentialités défensives et surtout l'absence de restes archéologiques compatibles avec l'hypothèse (Broustet, Cieutat). Au contraire le site d'Esbérous offre une série de caractéristiques qui permettent d'envisager un rôle éminent dans l'organisation du territoire :

1. Le système défensif a été mis en place à la fin du II^e ou au I^{er} siècle avant notre ère. Il protège un espace de près de 30 ha, ce qui en fait la fortification protohistorique la plus vaste connue, à ce jour, entre Garonne et Pyrénées.
2. Le site témoigne d'une occupation stable, dense et relativement étendue (8 ha minimum). En outre, des signes

32. FICHTL 2000.

33. JULLIAN 1915 ; SCHAAD, VIDAL 1992 ; SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994.

34. LAUZUN 1915 ; LAFFARGUE 1959.

d'organisation interne ressortent des recherches réalisées depuis 1996 avec un noyau habité probablement entouré de zones d'activité artisanale (travail du fer, du bronze et du verre) et de zones à occupation plus lâche (espaces publics ?, secteurs réservés ?, parcelles agricoles ?).

3. Prospections et fouilles récentes ont livré de grandes quantités de fragments d'amphores italiques sur les deux plateaux³⁵, dénotant ainsi un intense commerce du vin italien aux deux derniers siècles avant notre ère.

On retrouve ici une série de caractéristiques présentes sur d'autres sites importants, tant dans la région qu'en domaine continental. Tout porte donc à croire que nous avons affaire à un véritable *oppidum*, au sens archéologique et non historique du terme³⁶, qui associe des fonctions politiques, économiques et probablement religieuses³⁷.

Il est plus difficile d'appréhender les modalités de l'occupation durant la phase postérieure. Deux hypothèses restent en lice, les vestiges pouvant être attribués soit à plusieurs *villae* et à leurs dépendances, soit à une agglomération.

La première proposition est certes séduisante mais ne s'appuie pour l'instant que sur la présence de bâtiments en dur sur les deux plateaux. Les faibles potentialités agricoles du site et son accès malaisé vont pourtant à l'encontre de cette attribution. En revanche, un certain nombre d'arguments font actuellement plutôt pencher la balance vers la seconde proposition. D'abord, l'espace occupé couvre une surface très importante, au moins égale à 5-6 ha, plateaux d'Esbérous et d'Higat confondus. Il faut également observer que cette occupation s'inscrit dans la continuité avec la période antérieure. Au-delà, ces vestiges font le lien avec la ville antique d'*Elusa*, qui ne semble émerger véritablement qu'au début, voire seulement au milieu du 1^{er} siècle de notre ère³⁸. De là à envisager une situation similaire à celle observée sur d'autres *oppida*, dotés d'une « parure de pierre » après la conquête, il n'y a qu'un pas que, faute de données assez solides, nous ne pouvons franchir pour l'instant.

L'oppidum d'Esbérous apparaît aujourd'hui comme un des hauts lieux du patrimoine protohistorique régional. Son étude et sa valorisation devraient se poursuivre dans les années à venir.

Bibliographie

ABAZ, NOLDIN 1987 : ABAZ (B.) et NOLDIN (J.-P.), « Aperçu sur le monnayage sotiote à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 6, 1987, p. 209-214.

BARRAUD et alii 198 : BARRAUD (D.) et alii, « Le site de “La France” : origines et évolution urbaine de Bordeaux antique », *Aquitania*, 6, 1988, p. 3-59.

BLANCHET 1907 : BLANCHET (A.), *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1907.

BOUDET 1987 : BOUDET (R.), *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du v^e au 1^{er} siècle avant notre ère)*, Éd. Vesunna, Périgueux, 1987.

BUCHSENSCHÜTZ 1984 : BUCHSENSCHÜTZ (O.), *Structures d'habitats et fortifications en France septentrionale*, M.S.P.F., 18, 1984, 248 p.

BUCHSENSCHÜTZ 1989 : BUCHSENSCHÜTZ (O.), *Oppidum, Le temps de la Préhistoire*, 1, 1989, p. 148-150.

CANTET 1975 : CANTET (M.), « Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex », *Revue de Comminges*, 88, 1975, p. 5-42.

COLIN 1991 : COLIN (A.), *La chronologie des oppida en France non méditerranéenne*, Thèse nouveau régime, Université de Paris I, 1991.

DUVAL 1986 : DUVAL (P.-M.), « À propos de la monnaie dite des Élusates au cheval ailé », *Pallas-Hors-série*, 1986, *Mélanges à M. Labrousse*, p. 179-191.

FAGES 1995 : FAGES (B.), *Le Lot-et-Garonne*. Carte Archéologique de la Gaule, 47, Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 365 p.

35. On peut estimer à plusieurs centaines le nombre minimum d'amphores républicaines, d'après les ramassages réalisés depuis les années 1970.

36. FICHTL 2000.

37. BUCHSENSCHÜTZ 1989 ; FICHTL 2000. On peut raisonnablement penser qu'à l'exemple de leurs voisins Sotiates (César, *B.G.*, III, 25) les Élusates possédaient un site de ce type, exerçant une fonction de chef-lieu (Cf en dernière instance GARDES 2001a et b).

38. SCHAAD, VIDAL 1992.

- FEUGÈRE 1989** : FEUGÈRE (M.) (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989.
- FEUGÈRE 1992** : FEUGÈRE (M.), « Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 151-176.
- FEUGÈRE, PY 1989** : FEUGÈRE (M.) et PY (M.), « Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981) », dans FEUGÈRE (M.) (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 153-167.
- FICHTL 2000** : FICHTL (A.), *La ville celtique*. Les oppida, Errance, Paris, 2000, 190 p.
- FOUET 1970** : FOUET (G.), « Vases gaulois de la région toulousaine », *Gallia*, XXVIII, 1, 1970.
- GARDES 1990a** : GARDES (Ph.), *Structures d'habitats de plein air du Bronze final au deuxième Âge du Fer entre Garonne et Èbre*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux III, 1990, 110 p.
- GARDES 1990b** : GARDES (Ph.), « La céramique du deuxième Âge du Fer du Musée de Plein Air à Mont-de-Marsan », *Congrès de la S.F.E.C.A.G.*, Mandeure-Mathay (1990), 1990, p. 213-218.
- GARDES 1997** : GARDES (Ph.), « Eauze, Esbérus-Higat », *Bilan Scientifique 1996*, SRA Midi-Pyrénées, 1997, p. 107-108.
- GARDES 1998** : GARDES (Ph.), « Eauze, Esbérus-Higat », *Bilan Scientifique 1997*, SRA Midi-Pyrénées, 1998, p. 139-140.
- GARDES 1999** : GARDES (Ph.), « L'oppidum d'Esbérus à Eauze (Gers), Recherches 1996-1997 », *XX^e Journées des Archéologues Gersois* (Gimont, 1998), Auch, 1999, p. 30-45.
- GARDES 2001a** : GARDES (Ph.), « Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire avant J.-C. » dans BERROCAL-RANGEL (L.), GARDES (Ph.) (dir.), *Entre Celtas e Íberos, las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*. Madrid, 2001, p. 117-135.
- GARDES 2001b** : GARDES (Ph.), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », dans Garcia (D.) éd., *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale, Actes du colloque de l'A.F.E.A.F.* 2000, Martigues, (sous presse).
- GARDES 2009** : GARDES (Ph.), « Les fortifications protohistoriques dans le sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche », *D.A.M.*, 32, 2009, p. 43-58.
- GEBHARD 1989a** : GEBHARD (R.), *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, Die Ausgrabungen in Manching, 11, 1989.
- GEBHARD 1989b** : GEBHARD (R.), « Pour une nouvelle typologie des bracelets en verre celtiques », dans M. FEUGÈRE (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 73-83.
- JULLIAN, 1915** : JULLIAN (C.), « L'oppidum d'Esbérus et la vieille cité des Élusates », *CRAI*, 1915, p. 522-523.
- LAFFARGUE 1959** : LAFFARGUE (F.), « Topographie historique de la ville d'Eauze », *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, LX, 1959, p. 213-231.
- LAMBERT 1991** : LAMBERT (P.), « Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne) », *Actes de la Douzième Journée des Archéologues Gersois*, 1990, p. 21-40.
- LAPART 1991** : LAPART (J.), « Des Aquitains aux Gascons », dans *Eauze, Terre d'Histoire*, Nogaro, 1991, p. 45-105.
- LAPART, PETIT 1993** : LAPART (J.) et PETIT (C.), *Carte archéologique de la Gaule. Le Gers (32)*, Paris, 1993.
- LARRIERE-DULER 1973** : LARRIERE-DULER (M.), « Les puits funéraires de Lectoure (Gers) », *M.S.A.M.F.*, t. 1973, p. 9-67.
- LAUZUN 1915** : LAUZUN (Ph.), « A propos de l'oppidum d'Esbérus », *B.S.A.G.*, XVI^e année, 3^e et 4^e trimestres, 1915, p. 207-213.
- LAVERGNE 1881** : LAVERGNE (A.), « Lettre de M. Piette à M. Lavergne », *Revue de Gascogne*, XXII, 1881, p. 151.
- LAVERGNE 1883** : LAVERGNE (A.), « Excursions de la Société Française d'Archéologie dans le département du Gers », *Revue de Gascogne*, XXIV, 1883, p. 230.
- MÉDAN 1932** : MÉDAN (L.), *Elusa, le nom, la fondation, l'emplacement, la latinisation*, Eauze, Imp. Laborde, 1932, 12 p.
- MOHEN 1980** : MOHEN (J.-P.), *L'Âge du Fer en Aquitaine*, Mém. de la S.P.F., 14, 1980, 339 p.
- MAURIN 1998** : MAURIN (B.), *3000 ans sous les eaux. 20 ans de recherches subaquatiques dans le lac de Sanguinet*, Gaïa, 1998, 112 p.
- PASSELAC 2007** : PASSELAC (M.), « Imitations et fabrications de céramiques fines de type italique en Languedoc occidental et Roussillon à la période tardo-républicaine et au début de l'Empire », *Les imitations de vaixella fina importada a la Hispania Citerior (segles I aC-I dC)*, Tarragone, 2007, p. 17-45.
- RANCOULE 1970** : RANCOULE (G.), « Ateliers de potiers et céramique indigène au 1^{er} s. av. J.-C. », *R.A.N.*, 3, 1970, p. 33-70.
- ROMAN 1983** : ROMAN (Y.), *De Narbonne à Bordeaux : un axe économique au 1^{er} s. av. J.-C.*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1983.
- SANIAL et alii 1982** : SANIAL (B.), VAGINAY (M.) et VALETTE (P.), « Les céramiques italiques à vernis noir et leurs imitations en Forez et roannais au 1^{er} siècle avant notre ère », dans COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, 1982, p. 237-254.
- SCHAAD, VIDAL 1992** : SCHAAD (D.) et VIDAL (M.), « Origines et développement des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze », *Villes et agglomérations antiques dans le sud-ouest de la Gaule*, Actes du colloque de Bordeaux (1990), 1992, p. 211-221.

SILLIÈRES 1997 : SILLIÈRES, (P.), « Le paysage rural et la mise en valeur du territoire de la cité gallo-romaine d'Eauze (Gers, France) », *Isturitz*, 8, 1997, p. 111-124.

SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994 : SILLIÈRES (P.), BURNOUF (J.) et PETIT (C.), « Eauze, prospection-inventaire », *Bilan Scientifique 1993*, SRA Midi-Pyrénées, 1994, p. 111.

SIRIEX, BOUDET 1986 : SIRIEX (M.) et BOUDET (R.), « La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Moulies-et-Villemartin », *Actes du 8^e colloque de l'Association Française de l'Étude de l'Âge du Fer*, Angoulême, 1^{er} supplément à *Aquitania*, 1986, p. 47-58.

VIDAL 1988 : VIDAL (M.), « La romanisation de la région toulousaine », dans *Palladia Tolosa*, catalogue de l'exposition, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1988, p. 3-10.